

Coronavirus (COVID-19) **Club été et Club ados - Édition 2020**

Magog, le 5 juin 2020 – À la suite de l'annonce par le gouvernement du Québec de la possibilité d'offrir des camps de jour, les équipes responsables du Club été et du Club ados de la Ville de Magog ont déployé beaucoup d'énergie pour s'adapter aux conditions actuelles. Les manières de fonctionner ont été révisées afin de respecter les mesures sanitaires et de faciliter la distanciation physique en vigueur dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Il en ressort que le Club été sera offert et les inscriptions se feront selon les modalités décrites ci-dessous. **Par ailleurs, le Club ados pour les 12 à 15 ans doit malheureusement être annulé pour l'année 2020.**

Club été

En ce qui a trait au Club été qui s'adresse aux jeunes de 6 à 11 ans, les activités se dérouleront du 29 juin au 14 août.

Comme les changements dus à la pandémie affectent la capacité d'accueil, le nombre d'inscriptions sera diminué cette année. Les résidents seront priorisés et le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

En ce qui concerne le **Programme de soutien à l'intégration des enfants vivant une situation de handicap**, les familles inscrites seront contactées directement par le personnel municipal et des solutions personnalisées leur sont proposées.

Note : la Ville respecte les directives émises dans le guide de l'Association des camps du Québec et celui de la CNESST.

Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes entre le vendredi 12 juin à 13 h 30 et le vendredi 19 juin à 12 h, selon les modalités décrites ci-dessous.

L'inscription en ligne sur le site Internet de la Ville est privilégiée au www.ville.magog.qc.ca/clubete. Par ailleurs, les parents qui éprouvent des difficultés



avec l'inscription en ligne ou qui n'ont pas accès à un ordinateur peuvent contacter le 819 843-3333 pour réserver une place ou recevoir de l'aide à l'inscription en ligne.

Compte tenu de la pandémie, il n'est pas possible de s'inscrire en personne cette année.

Horaire des inscriptions par téléphone

- Vendredi 12 juin, de 13 h 30 à 20 h;
- Samedi 13 juin, de 9 h à 12 h;
- Lundi 15 juin au jeudi 18 juin inclusivement, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi 19 juin, de 8 h à 12 h.

Les non-résidents seront inscrits sur une liste d'attente et contactés entre le lundi 15 et le vendredi 19 juin, date de fermeture des inscriptions.

Carte de citoyen valide

Pour être inscrit par téléphone ou en ligne, l'enfant et le parent qui procède à l'inscription doivent détenir une carte de citoyen valide. Exceptionnellement et compte tenu des circonstances, toutes les cartes expirées après le 1^{er} janvier 2020 sont **automatiquement** renouvelées jusqu'au 15 juillet 2020.

Les familles qui ne possèdent pas de carte de citoyen ou celles dont les cartes sont expirées avant le 1^{er} janvier 2020 doivent contacter dès maintenant le 819 843-3333 pendant les heures ouvrables afin d'avoir une carte de citoyen valide pour l'inscription.

Frais et modalités de paiement

Les frais pour le camp de jour s'élèvent à 45 \$/semaine et la politique de tarification familiale s'applique de la manière suivante : un rabais de 25 %, soit 33,75 \$/semaine pour le 2^e enfant et la gratuité pour le 3^e enfant et plus d'une même famille.

Les inscriptions en ligne pourront être réglées par carte de crédit.

Pour les inscriptions par téléphone, le paiement doit être fait par chèque. La réception du paiement confirmera l'inscription. Les chèques doivent être déposés dans la boîte



de courrier de l'hôtel de ville (entrée rue Principale Est, face au Cinéma Magog), au plus tard trois jours après l'inscription.

Pour plus de détails sur les procédures mises en place, les frais, les horaires et la programmation du Club été, il est recommandé de consulter la Foire aux questions (FAQ) accessible sur le site Internet de la Ville au www.ville.magog.qc.ca/faq-club-ete.

Club ados

M^{me} Julie Roy, chef Division loisirs et vie communautaire, explique la décision d'annuler la saison 2020 du Club ados en ces mots, « l'offre habituelle d'activités pour nos adolescents est essentiellement constituée de sorties à l'extérieur de Magog, dans des lieux touristiques ou des parcs d'attraction. D'une part, les ratios imposés pour le transport en autobus sont tels qu'il est pratiquement impossible de l'utiliser pour des groupes. De plus, les sites des activités ne sont pas tous en opération ou doivent appliquer des mesures très strictes qui en limitent l'accès. »

La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, regrette profondément que la Ville doive annuler l'édition 2020 du Club ados et tient à féliciter « nos équipes qui travaillent vraiment très fort pour fournir, dans la mesure du possible, les services habituels dans ce contexte si difficile. Notre priorité est évidemment d'assurer la santé et la sécurité des enfants et des animateurs. Je lève mon chapeau à cette petite équipe qui fait preuve de beaucoup d'initiative et de cœur. »

Elle ajoute que « je tiens également à souligner l'exceptionnelle collaboration des responsables des commissions scolaires des Sommets et Eastern Townships qui mettent des locaux à notre disposition. Sans eux, nous ne pourrions pas offrir de Club été à nos jeunes qui ont bien besoin de s'amuser et surtout, de socialiser entre eux. C'est aussi une question de santé publique. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 350

